MEMBRES DU COMITÉ D'HYGIÈNE DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Programme complet

1) Le cadre d'intervention des membres du CHSCT

Objectif :

- Intégrer le rôle, le fonctionnement et les missions les membres du CHSCT, reconnaître les acteurs clés et les ressources en matière de sécurité et santé au travail

Contenu :

- Le cadre juridique relatif aux missions du CHSCT: Missions, moyens, obligations, règles, rôle et place
- Les personnes ressources : le médecin du travail, les organismes de contrôle …
- La logique de complémentarité avec les autres institutions représentatives du personnel
- Les réunions du CHSCT

2) Le contenu de leur intervention

Objectif :

- Maîtriser toutes les dimensions de la sécurité et de la santé au travail

Contenu :

1ère partie :

- Présentation détaillée du travail des membres du CHSCT
- La démarche prévention : l'évaluation des risques professionnels, sa transcription et son évolution
- Les principaux enjeux
- Les protections collectives et les protections individuelles
- L'analyse d'un accident du travail par la technique de l'arbre des causes
- Le registre de sécurité

2ème partie : Les risques propres à l'entreprise

- Risques mécanique, électrique, manutention manuelle de charge, T.M.S, incendie….

3) La méthodologie d'intervention

Objectif :

- Structurer son travail en qualité de membres du CHSCT
- Analyser les conditions de travail
- Développer son aptitude à déceler et mesurer les risques professionnels
- s'initier aux méthodes et aux procédés à mettre

Objectifs pédagogiques

Former les membres du CHSCT à exercer une fonction de préventeur et d'organisateur au sein de l'entreprise. 3 modules sont organisés en vue de leur permettre :

- De connaître les missions qui leur sont dévolues
- De maîtriser toutes les dimensions de la sécurité et de la santé au travail
- D'exercer une mission de conseil et de contrôle desdites prescriptions inhérentes à l'activité des salariés afin de prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.

Public concerné

Les membres du CHSCT

Pré-requis

Aucun

Durée

18h00 - 3 journées

Moyens Pédagogiques

Technique participative et interactive reposant sur :

- Un exposé argumenté par des exemples explicites empruntés au quotidien des fonctions exercées.
- Des exercices et cas pratiques laissant aux participants la possibilité de donner leurs propres applications aux principes énoncés et s'assurer, également de leur bonne intégration.
- Une facilitation des échanges et de possibles « retours d'expérience » pour personnaliser les apports théoriques au contexte de travail.

Présentation au moyen d'un PowerPoint et d'un support remis aux participants pour optimiser l'acquisition des principes fondamentaux.

Remise d'outils juridiques, techniques, méthodologiques de la prévention.

Evaluation du contrôle des connaissances

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de mises en situation et de travaux pratiques.

Mode de validation de la formation

Attestation de formation.

en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.

Contenu :

5 Propositions d'organisation à l'attention des membres du CHSCT

1. Etablir une carte des risques : pourquoi / comment ?
2. Etre en capacité de formuler des propositions suite aux évaluations et aux constats
3. Savoir initier des actions correctives : études, adaptations de postes, formation
4. Comment communiquer auprès des salariés sur la sécurité et la santé au travail
5. Comment organiser la formation, l'information et la sensibilisation des salariés

La mise en application de ses nouvelles connaissances en tant que membre du CHSCT :

- Sa capacité d'observation à partir de l'étude d'un poste de travail et de cas d'un accident
- Recueil des faits et des observations
- L'étude de poste et le compte rendu d'accident